



© Photocreo Bednarek – stock.adobe.com

L'INDIVIDU DANS LA SOCIÉTÉ

Das Thema *L'individu dans la société* ist im Lehrplan fest verankert. Menschen sind soziale Wesen, die in kulturell geprägten und historisch gewachsenen Gesellschaften zusammenleben. Gemeinsame Werte und Überzeugungen sichern den sozialen Zusammenhalt und stärken das kulturelle Erbe, das durch Migration, Immigration und Integration erweitert und bereichert wird. Daher kann gesellschaftlichen Werten wie *Demokratie*, *Freiheit* und *Solidarität* in Frankreich – wie auch in anderen frankophonen Ländern – eine große Bedeutsamkeit zugemessen werden. Die durch die koloniale Vergangenheit geprägte, multikulturelle französische Gesellschaft erfährt im 20. und 21. Jahrhundert Veränderungsprozesse in der Auslegung ihrer prägenden Werte. Diese exemplarisch abzubilden, zu erklären und die Gesellschaft als Ganzes zu analysieren, ist Aufgabe dieses Themenfeldes.

Die vorliegende Musterklausur thematisiert beispielhaft die *laïcité*. Die Trennung von staatlichen und religiösen Institutionen gilt in Frankreich seit 1905 als festgeschriebener Wert der französischen Gesellschaft und ist auch außerhalb Frankreichs zu einem bedeutsamen Konzept geworden. So verweist der zugrundeliegende Sachtext aus der französischen Zeitschrift *l'Express* auf Spaltungen innerhalb der kanadischen Gesellschaft, die sich aus Dissonanzen frankophoner sowie anglophoner Sichtweisen und Traditionen ergeben. Illustrativ soll hier dargelegt werden, dass einzelne Werte (und damit auch Tradition und Erbe) nicht gleichsam als gesetzt anerkannt, sondern stets zur Disposition gestellt, eventuell in veränderten Kontexten neu angepasst und verteidigt werden müssen.

Au Québec, la laïcité à la française fait des vagues

Adoptée par le Québec en 2019 et inspirée du modèle français, la loi sur la laïcité fait polémique. En décembre, Fatemeh Anvari, institutrice dans un établissement anglophone de Chelsea, une localité de l'ouest de la Belle Province, est suspendue par sa hiérarchie. Motif ? La maîtresse d'école a fait cours vêtue d'un hidjab (voile qui ne recouvre que les cheveux). Or, depuis bientôt trois ans, ce « signe religieux extérieur » est interdit aux fonctionnaires provinciaux en « situation d'autorité » (policiers, juges, enseignants, etc.).

Émoi¹ immédiat chez les parents, qui se mobilisent pour dire à quel point leurs bambins apprécient leur maîtresse. La presse s'empare de l'affaire et, très vite, tout le Canada est en ébullition². D'un océan à l'autre, politiciens, journalistes et associations des provinces anglophones dénoncent la loi québécoise « raciste et islamophobe ».

L'incident révèle le gouffre béant³ entre deux visions au sein d'un même pays : l'une, celle des francophones, « prône le respect des principes laïques, notamment la séparation de l'État et des religions » ; l'autre, celle des anglophones, est « multiculturaliste » et autorise chacun à vivre selon les us et coutumes religieux de sa communauté d'origine. D'emblée, la nouvelle législation suscite un concert de protestations. Ainsi, le Conseil national des musulmans canadiens, l'Organisation mondiale des Sikhs⁴ du Canada ou la Fédération autonome de l'enseignement⁵ entreprennent une bataille judiciaire pour faire barrage au texte. Mais ils perdent la première manche⁶ devant la Cour supérieure du Québec. Un appel⁷ est en cours, car les écoles anglophones réclament une exemption.

La guerre est aussi politico-médiatique. En 2019, le Premier ministre conservateur du Manitoba (à 1500 kilomètres du Québec) fait paraître une publicité dans la presse invitant les fonctionnaires à venir s'installer dans sa province « qui respecte et valorise la diversité ». Les esprits s'échauffent au point qu'un avocat dérape⁸ en comparant la loi « à celles adoptées par les nazis contre les Juifs à Nuremberg » !

Avec le renvoi de l'institutrice de Chelsea en décembre, la controverse rebondit de plus belle⁹. Les maires de Toronto, Winnipeg, Calgary annoncent vouloir débloquent des fonds municipaux (100 000 dollars canadiens chacun, soit 70 000 euros) pour financer des recours

¹ émoi (*n.m.*) – excitation, énervement

² ébullition (*n.f.*) – (*hier*) Aufruhr

³ gouffre (*n.m.*) béant – tiefe Kluft

⁴ Sikhs (*n.m.*) – représentants d'une religion hindoue

⁵ Fédération (*n.f.*) autonome de l'enseignement – Lehrerverband

⁶ la première manche (*n.f.*) – (*hier*) in erster Instanz

⁷ appel (*n.m.*) – (*hier*) Berufung

⁸ déraper – (*hier*) abgleiten

⁹ rebondir de plus belle – (*hier*) umso heftiger aufflackern

30 en justice¹⁰. Grâce à des fonds publics, l'Association des musulmans du Canada réalise une vidéo destinée aux écoles pour dénoncer « le contrôle et la marginalisation¹¹ accrus des musulmans ». Un puissant syndicat de transport routier se joint au mouvement. Enfin, quelques grandes « voix » canadiennes s'en mêlent. Sur Twitter, l'ambassadeur du Canada aux Nations Unies fustige¹² un texte qui, selon lui, est « contraire à la Déclaration universelle des droits de l'homme ». De son côté, un ancien ministre de la Justice juge qu'il « crée une discrimination à l'embauche ».

35 « Cette loi n'est ni raciste ni antimusulmane ; elle est laïque », proteste André Lamoureux, professeur de sciences politiques à l'université du Québec, à Montréal. Selon lui, cette levée de boucliers¹³ s'explique par l'opposition viscérale entre la Belle Province et le reste du Canada sur la place de la religion. Il insiste : « La charte canadienne des droits et libertés, contenue dans la Constitution de 1982, érige la liberté religieuse en principe fondamental, 40 défend une vision communautariste de la société et proclame "la suprématie de Dieu". Nous autres Québécois voyons les choses différemment. Sous l'influence française, mais aussi au regard de notre propre histoire, nous avons rompu avec l'Église catholique dans les années 1960. Et nous penchons pour un modèle plus républicain de neutralité de l'État. Quoi qu'il en soit, conclut-il, un tel degré d'agressivité, qui va jusqu'à lever des fonds contre une loi, c'est 45 du jamais vu ! »

Il voit dans ce « Québec bashing », « un nouveau coup de force » des Canadiens anglophones déterminés à dénier à la Belle Province le droit d'exister comme nation – une revendication ancienne – ou même comme « société distincte ». La bataille fait rage... et pourrait se poursuivre devant la Cour suprême.

664 mots

Hélène Jouan (2022). Au Québec, la laïcité à la française fait des vagues. L'Express, 27.01.2022. Verfügbar unter:

https://www.lexpress.fr/monde/amerique/au-quebec-la-laicite-a-la-francaise-fait-des-vagues_2166428.html, abgerufen am 02.05.2023.

¹⁰ recours (*n.m.*) en justice – Berufungsverfahren

¹¹ marginalisation (*n.f.*) – exclusion

¹² fustiger – critiquer

¹³ levée (*n.f.*) de boucliers – (*hier*) heftiger Widerstand

Au Québec, la laïcité à la française fait des vagues

Consignes :

1. Présentez brièvement l'affaire Anvari.
2. Expliquez les polémiques déclenchées par le modèle laïque québécois.
3. Choisissez **l'un** des sujets suivants :
 - 3.1 « La nature a fait l'homme heureux et bon, mais la société le déprave et le rend misérable. » Commentez cette citation de Jean-Jacques Rousseau en vous fondant sur des valeurs de la société et de la démocratie exemplaires.

ou
 - 3.2 Souhaitant participer au Prix de la laïcité de la République française, vous devez envoyer une vidéo destinée aux nouveaux arrivants en France dans laquelle vous expliquez le principe de laïcité ainsi que son importance. Rédigez le script de cette vidéo.